

Pôle d'évaluation domaniale
Téléphone : 02 62 94 05 83
Mél. : drfip974.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Direction Régionale des Finances Publiques de La Réunion
7 avenue André Malraux CS 21015
97744 Saint Denis Cedex 9

POUR NOUS JOINDRE :

Saint Denis, le 5 septembre 2022

Affaire suivie par : Bruno TETAUD
Téléphone : 06 92 76 64 81
courriel : bruno.tetaud@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. DS : 9619041
Réf OSE : 2022-97414-62879

EPFR

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : SLO DM 814, saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis précédent.

Par une saisine du 18 août 2022, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale de la parcelle DM 814 de 4 248 m² sur la commune de Saint Louis, en vue de son acquisition.

En effet, vous indiquez que le précédent avis référencé DS : 5243087 (OSE : 2021-97414-62274) arrive en fin de validité et que l'opération ne pourra pas se faire avant expiration de ce délai.

Selon vos observations, aucune modification concernant le bien n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le pôle d'évaluation domaniale.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la valeur vénale fixée à 470 000 € hors droits et charges, avec une marge d'appréciation de ± 10 %, est reconduite. Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, sur délibération motivée, s'écarter de cette valeur.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques et par délégation,


Bruno TETAUD
Inspecteur des Finances Publiques